

Parrainage civil

Date du parrainage : / / à h
(date à compléter avec le service de l'État civil)

ENFANT(S)

1 - Nom :
Prénom(s) :
né(e) le : / /
à :
commune, département, pays

2 - Nom :
Prénom(s) :
né(e) le : / /
à :
commune, département, pays

PÈRE

Nom de naissance :
Prénom(s) :
né le : / /
à :
commune, département, pays
Adresse :
Codepostal :
Commune :
Téléphone : / / / /
Mobile : / / / /
E-mail :

MÈRE

Nom de naissance :
Prénom(s) :
née le : / /
à :
commune, département, pays
Adresse :
Codepostal :
Commune :
Téléphone : / / / /
Mobile : / / / /
E-mail :

PARRAIN ET/OU MARRAINE

Nom de naissance :
Nom d'épouse :
Prénom(s) :
né(e) le : / /
à :
commune, département, pays
Profession :
Adresse :
Codepostal :
Commune :

MARRAINE ET/OU PARRAIN

Nom de naissance :
Nom d'épouse :
Prénom(s) :
né(e) le : / /
à :
commune, département, pays
Profession :
Adresse :
Codepostal :
Commune :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR EN VUE DU PARRAINAGE CIVIL

- Originaux et copies des pièces d'identité des père, mère, parrain et marraine
- Original et copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les père, mère, parrain et marraine
- Livret de famille et/ou acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois.



Hôtel de Ville / Service de l'État civil

14 rue Ambroise-Croizat - BP 32 - 78041 Guyancourt Cedex - Téléphone : 01 30 48 33 33

Lundi, mardi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h - Mercredi : 13 h 30 à 17 h - Jeudi : 13 h à 20 h - Samedi : 9 h à 12 h

L'Hôtel de Ville est fermé les 2^e et 3^e samedis des petites vacances scolaires et tous les samedis des vacances scolaires d'été.

www.ville-guyancourt.fr